

Le FPI PRO annonce la distribution de janvier 2016

Le Fonds de placement immobilier PRO a annoncé aujourd'hui qu'une distribution en espèces de 0,0175 \$ par part du FPI (les « parts ») pour le mois de janvier 2016 sera versée le 15 février 2016 aux porteurs de parts inscrits au 29 janvier 2016.

La plupart des porteurs de parts peuvent participer au régime de réinvestissement des distributions du FPI PRO (le « RRD »). Le RRD donne aux porteurs de parts l'occasion d'augmenter de façon pratique et économique leur participation dans le FPI PRO. Aux termes du RRD, les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles sans que soient engagés des frais de courtage ou de service. De plus, les porteurs de parts qui choisissent de participer au RRD reçoivent une autre distribution de parts dont la valeur correspond à 3 % de chaque distribution qu'ils ont réinvestie. D'autres droits différés à la valeur des parts seront portés au crédit des porteurs afin qu'il soit tenu compte des distributions versées sur les parts.

Pour participer au RRD, les porteurs de parts véritables qui détiennent leurs parts par l'entremise d'une banque ou d'un autre intermédiaire devraient donner à cette entité la directive de prendre les mesures nécessaires pour les inscrire au RRD. Les porteurs de parts qui détiennent leurs parts directement sous forme nominative devraient remplir le formulaire d'inscription et l'envoyer à l'agent des transferts du FPI par courriel à TMXInvestorServices@tmx.com ou par la poste à Services de transfert de valeurs TMX, 200 University Avenue, Suite 300, Toronto (Ontario) M5H 4H1 (Attention: Dividend Reinvestment Department).

Le prix des parts émises dans le cadre du RRD est calculé en fonction de la moyenne pondérée des cours de clôture des parts à la Bourse de croissance TSX pour la période de cinq jours de bourse précédant la date de distribution pertinente au cours desquels des opérations ont été effectuées sur les parts.

Les sommes que le FPI PRO n'aura pas distribuées à l'émission de parts additionnelles aux termes du RRD seront conservées par le FPI en vue d'être affectées à des acquisitions d'immeubles futures, à des améliorations apportées aux immobilisations et au fonds de roulement. Le RRD est assujéti à certaines limites et restrictions et les parties intéressées sont priées de lire le texte complet du RRD.

Courtier dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le FPI PRO annonce également que, dorénavant, les achats de parts qu'il effectue aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités annoncée antérieurement (l'« offre de rachat ») seront effectués par l'entremise de Leede Jones Gable Inc. Toutes les autres modalités de l'offre de rachat demeurent les mêmes. L'offre de rachat a été annoncée le 20 août 2015.

À propos du FPI PRO

Le FPI PRO (www.proreit.com) est une fiducie de placement immobilier à capital variable non constituée en personne morale qui a été établie aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de l'Ontario. Le FPI PRO a été formé en mars 2013 pour qu'il soit propriétaire d'un portefeuille d'immeubles commerciaux diversifié au Canada, qui est principalement axé sur les marchés principaux et secondaires au Québec, dans le Canada atlantique et en Ontario et sur une expansion sélective dans l'Ouest canadien. Le portefeuille est composé de 32 immeubles d'une superficie locative brute commerciale d'environ 1,7 million de pieds carrés. Le portefeuille du FPI PRO est diversifié sur le plan du type d'immeuble et sur le plan géographique partout au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Alberta.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) ne sont responsables de l'exactitude ou de l'exhaustivité du présent communiqué.

DIFFUSION INTERDITE AUX ÉTATS UNIS OU PAR L'ENTREMISE DE SERVICES DE NOUVELLES DES ÉTATS UNIS.

Pour information :

Fonds de placement immobilier PRO
James W. Beckerleg
Président et chef de la direction
514 933-9552

Fonds de placement immobilier PRO
Gordon G. Lawlor, CPA, CA
Chef des finances
514 933-9552

